

## MOT À MOT

# Le « Notre Père » nouveau est arrivé

« *Ne nous soumetts pas à la tentation* »... Quel genre de Dieu peut bien vouloir pousser les hommes à être tentés ? Un changement de traduction récent du Notre Père, dans les évangiles, vient bien à point. Le verset évoquant le délicat sujet de la tentation a été modifié. Avec un impact certain sur la manière dont Dieu est représenté.

**D**epuis 1996, un groupe de biblistes et d'écrivains francophones travaille à une nouvelle traduction de la Bible complète en vue de la liturgie. Cette Bible, approuvée par le Vatican, vient d'être publiée. On peut donc déjà la lire chez soi. Mais son usage dans les célébrations ne devrait être opérationnel qu'à partir de l'année prochaine. Une des modifications de ces textes bibliques pour la liturgie concerne la prière du « Notre Père », telle qu'elle figure dans le Nouveau Testament, dans les évangiles selon saint Matthieu et saint Luc.

Dans le cadre de cette nouvelle traduction, le texte a fait l'objet d'une adaptation. Le changement opéré semble minime puisqu'il porte uniquement sur la sixième demande, au sujet de la tentation et donc, du mal. Il s'agit d'une clarification quant au rôle de Dieu dans le mystère du mal. Les évangiles de Matthieu (Mt 6,13) et de Luc (Lc 11,4) ne disent plus « *Et ne nous soumetts pas à la tentation* » mais « *Et ne nous laisse pas entrer en tentation* ». La formule que l'on abandonne était le fruit d'un accord entre catholiques, protestants et orthodoxes, au moment du concile Vatican II. Elle manifestait la volonté d'ouverture œcuménique entre ces trois confessions chrétiennes. Mais la traduction de ce verset restait depuis longtemps un sujet de débat chez les chrétiens.



© Samuel Huron

**PRIÈRE.**

Le « Notre Père » adapté ne laisse plus penser à un Dieu tentateur.

**OFFRE LIMITÉE**

À préciser encore : le changement ne concerne que le texte de la Bible lorsqu'il est lu au cours d'un office, c'est-à-dire quand le cycle liturgique prévoit la lecture de ces passages, en Luc ou en Matthieu. Au moment de la liturgie de la parole, principalement, donc. Les mardi 11 mars et jeudi 19 juin 2014, lorsque la liturgie prévoit de lire l'Évangile sur l'enseignement par Jésus de la prière au Père (Mt 6,13), les « fidèles » n'entendront donc pas encore la nouvelle version du « Notre Père ». Ce ne sera pas le cas avant 2015. Et qu'en sera-t-il de la prière du « Notre-Père » récitée à la messe, en famille, en communauté de chrétiens ou dans d'autres circonstances ? Dira-t-on la nouvelle version lorsque l'on prie tout haut et en collectivité, la prière de Jésus ? Non,

le changement est limité. La prière usuelle reste intacte pour l'instant. Pour la modifier, il faudrait que cette nouvelle traduction soit également validée dans le Missel. Or, la commission qui s'occupe au Vatican du contenu du Missel romain est distincte de celle qui a validé la nouvelle traduction.

**MIROIR DÉFORMANT**

Seule prière que Jésus-Christ ait transmise à ses disciples, le « Notre Père » revêt une

grande importance aux yeux de tous les chrétiens, quelle que soit la confession à laquelle ils se rattachent. Il est donc normal que chacun des mots traduits en français soient à la fois conforme au sens original que lui a donné Jésus et compréhensible pour l'homme d'aujourd'hui. Et qu'ils ne déforment pas le visage du Père, le Dieu de Jésus n'étant pas censé être un Dieu pervers. Dès la nouvelle traduction en français du « Notre Père » en 1966, soit dans la foulée du concile Vatican II, la formulation « *Ne nous soumetts pas à la tentation* » laissait supposer que d'une certaine manière, Dieu pouvait être l'auteur du mal. Une traduction qui pouvait être très mal interprétée quant aux intentions de Dieu.